

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

1) Généralités

Il s'agit d'un plan pour répondre aux conséquences pédagogiques liées au Covid 19, selon 3 situations.

Actions des différents acteurs :

Proviseure : recueil des noms des cas positifs. Traçage des cas contacts avec l'aide des CPE. Transmission aux cellules Covid du rectorat, de l'inspection académique, de la région, à l'ARS, à la caisse primaire de l'assurance maladie, au médecin référent de l'éducation nationale dans le département.

Proviseure-adjointe : communication aux enseignants des noms des élèves testés positifs et des contacts qui sont en éviction scolaire.

Enseignants des élèves concernés : transmission via Pronote, lycée connecté des cours et travaux à réaliser...

Agents territoriaux : nettoyage, désinfection et aération suivant le protocole sanitaire nationale.

Situation actuelle : Quelques élèves en éviction scolaire	Scénario 1 : Fonctionnement à effectifs réduits	Scénario 2 : Fonctionnement avec lycée fermé
<p>Les enseignants transmettent à ces élèves <u>les supports cours et les travaux</u> (devoirs, recherches.....) à réaliser et à rendre via Pronote ou lycée connecté.</p>	<p>Toutes les classes prébac et posbac scindées en 2 groupes :</p> <p style="text-align: center;"><i>les groupes 1 en semaine A et les groupes 2 en semaine B</i></p> <p><i>* Les élèves relevant du dispositif ULIS peuvent participer à leur convenance aux deux groupes.</i></p> <p>→ <u>supports de cours</u> transmis par Pronote aux élèves à la maison.</p> <p>Les emplois du temps sont maintenus en intégrant un échelonnement pour le passage au self</p> <p>→ ce qui pourrait amener à suspendre certains cours de 13h à 14h.</p> <p><u>Internat</u> : occupation des chambres revue pour diminuer le nombre d'élèves par chambre.</p>	<p>a) Possibilité pour les enseignants de venir au lycée et utiliser les ressources informatiques.</p> <p><u>A partir de ces ressources :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Envoi des supports de cours et devoirs</u> sur Pronote. Recueil des devoirs. - Organisation de classes virtuelles (CNED, Lycée connecté). <p>b) Prêt d'ordinateurs pour certains élèves</p> <p>c) Suivi (appel téléphonique), a minima hebdomadaire, pour chaque élève. (enseignant et AED).</p> <p>d) Organisation d'envoi « papier » des cours et devoirs pour les élèves n'ayant aucune autre possibilité de recevoir le travail scolaire (Administration et vie scolaire)</p>